

AVIS N° 116-2025 / DCBR / DG

TPBF 6,50 % 2020-2028 B

**Paiement des intérêts semestriels et
remboursement partiel du capital**

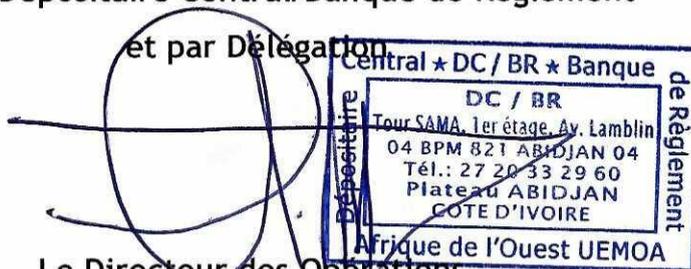
Le Dépositaire Central/Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le **09 juillet 2025**, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,50 % 2020-2028 B » pour un montant global net d'impôt de **13 556 277 001 (treize milliards cinq cent cinquante-six millions deux cent soixante-dix-sept mille un FCFA)**.

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : la SGI SBIF - 01 BP 5394 Ouagadougou 01 - Burkina Faso ; Tél : +226 25 33 04 91 ; Email : sbif@fasonet.bf .

Fait à Abidjan, le 11 juin 2025

Pour le Directeur Général
du Dépositaire Central/Banque de Règlement

et par Délégation



Le Directeur des Opérations

Mohamed SISSOKO